

Cayenne, le 1er octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'invitation de son homologue, ministre de la Justice et de la Police du Suriname, M. Kenneth Amoksi, le ministre français de la Justice, Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, a effectué une visite officielle au Suriname le 30 septembre 2022.

La délégation française a été reçue par le président Santokhi, en présence du ministre des Affaires étrangères Albert Ramdin et du ministre de la Justice et de la Police Kenneth Amoksi.

Une réunion bilatérale, qui s'est tenue au ministère des affaires étrangères, a permis de souligner une nouvelle fois les enjeux communs, ainsi que les grandes lignes des étapes de leur coopération à venir.

Les deux parties ont salué la **conclusion des négociations sur l'avenant à l'accord de coopération judiciaire signé en 2021** et sont convenues de finaliser rapidement l'entrée en vigueur de cet accord qui devrait être rapidement ratifié dans les deux pays. Elles se félicitent vivement de **l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre de l'accord de coopération policière de 2006**.

Les ministres ont souligné la nécessité d'une coopération dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et l'exploitation illégale de l'or notamment dans la zone frontière entre la République du Suriname et la Guyane française, par l'approfondissement de la coopération entre les forces de sécurité. Ils sont convenus de la **création d'un groupe de travail pour échanger l'information et mettre en œuvre des méthodes de coopération judiciaire efficaces en matière pénale**. Ils ont également recommandé la poursuite d'échanges plus étroits sur la mise en œuvre de la convention de Minamata sur le mercure.

Les deux ministres ont rappelé l'importance de la lutte contre la corruption afin de soutenir l'Etat de droit et de renforcer la confiance dans l'administration publique. Ils sont convenus de développer davantage les échanges d'expériences et de formations en la matière. Ils sont également convenus **d'accroître la coopération dans le domaine de l'administration pénitentiaire**, notamment par l'échange d'information et en collaborant au sujet de la réinsertion des délinquants afin de lutter contre la récidive.

Les deux ministres ont approuvé la déclaration commune en annexe et ont réaffirmé la volonté de promouvoir un dialogue constant et de haut niveau entre les deux Etats.

Le ministre Eric Dupond-Moretti s'est réjoui de rencontrer à nouveau son homologue surinamais et de l'intensification de leurs relations.